



Clin d'œil d'une frileuse rose trémière !

Avis aux Lecteurs : La Feuille pour Agris est distribuée dans les foyers, depuis bientôt trois ans, par des conseillers municipaux et des bénévoles. Or, des habitants, à la seule fin de la recevoir par internet, nous ont dit accepter de donner leur adresse mail. Nous allons appliquer cette organisation au fur et à mesure que les demandes seront faites (accompagnées de la mention précise de l'adresse à retirer de la distribution). Ainsi, les bénéficiaires pourront agrandir, tout à loisir, le texte et les photos et recevoir la feuille plus tôt. Et, si la tendance se généralisait, c'est tous les lecteurs qui pourraient recevoir encore plus régulièrement en début de mois la feuille : par mail et par une distribution allégée donc plus rapide ! Que l'expérience commence ! Autre expérience : nous avons augmenté la taille des caractères et joué sur les marges pour vous donner la même quantité d'informations.

Dicton :

Au vingt de Noël, les jours rallongent d'un pas d'hirondelle

Réponse à la dernière question de curiosité :

Ce bois qui évoque, avec ses deux bras ouverts, la forêt mystérieuse du conte « *Le garçon qui avait entendu ...* » est le « *Bois d'Angèle* », situé à gauche de la route vers Chasseneuil, lorsqu'on a quitté Les Garrauds.

Et le garçon ? Un peu nous tous !

Petite histoire d'Agris : les archives des anciens conseils municipaux (extrait)

Séance du 27 décembre 1972

M. le Maire fait connaître à l'Assemblée que M. l'abbé Millérioux, curé d'Agris, étant nommé dans une autre paroisse, demande la résiliation de son bail à loyer intervenu le 30 octobre 1965.

Ce bail concernait la location d'un immeuble comprenant :

1. maison d'habitation, cour, bâtiments de servitude, citerne mitoyenne avec l'école et cabinets, le tout situé sur la place du bourg à destination du presbytère.

2. indépendamment de l'immeuble, un jardin de cinq ares de superficie. Il avait été consenti moyennant un loyer annuel de un franc.

Le Conseil Municipal à la suite de l'exposé de son maire et après en avoir délibéré, décide :

1. d'accepter la demande de résiliation du bail sus indiqué...
2. de relouer ce local à M. B. moyennant un loyer mensuel de 300 Frs à dater du 1^{er} janvier 1973.

Patrimoine: bonhomme de neige

Un bonhomme de neige est une sculpture de neige compacte, à l'apparence humaine, et de dimensions très variables. Comme le château de sable, le bonhomme de neige appartient à la catégorie de l'art éphémère. **Historique :** les premières occurrences écrites attestant l'existence de bonshommes de neige datent du XVI^e siècle (par exemple chez Shakespeare). Le personnage apparaît ensuite dans un recueil de comptines en 1770, à Leipzig. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que le bonhomme de neige est associé aux fêtes de fin d'année, et devient une figurine du sapin de Noël.

Confection : Un bonhomme de neige est généralement composé de deux ou trois grosses boules de neige empilées les unes sur les autres. La première, qui est aussi la plus grosse, fait office de corps. La plus petite boule de neige, placée tout en haut, représente la tête. Les détails du visage et du corps sont ajoutés par la suite : un fruit ou un légume (traditionnellement une carotte) en guise de nez, des brindilles, des cailloux ou des pièces de

monnaie pour représenter la bouche, les bras et les yeux.

Association: le comité des fêtes.

= Il invite, pour les fêtes de fin d'année, toutes les bonnes volontés à confectionner des paquets destinés à décorer Agris, le vendredi 7 décembre à 20h30 au local du Comité des Fêtes. Rendez-vous ensuite samedi 15 décembre à 14h sur la place du bourg pour accrocher ces paquets.

= Il s'est réuni en vue de faire un bilan et de préparer l'assemblée générale qui aura lieu début janvier 2013. A cette occasion, le président actuel M. Champaloux Noël lance un appel aux bonnes volontés pour venir s'ajouter aux personnes du bureau ou remplacer certaines éventuellement partantes. La date de l'assemblée générale sera connue prochainement lors de la fixation du calendrier annuel.

Contacts: 05.45.63.92.44.

Annonce : cours de stretching avec J-L Grollet, praticien en arts énergétiques et corporels.

A partir du 23 novembre 2012, tous les vendredis de 19h00 à 20h00. A l'école primaire d'Agris (Préau de l'école). Se munir d'un tapis de sol. Tél : 06 86 33 28 45. Email : jeanlucgrollet@neuf.fr

Chronique : souvenirs d'enfance.

La Tasse de Café

D'aussi loin que je me souviens, la préparation de

Noël a toujours été chez nous d'une grande importance, presque autant que la fête en elle-même.

Mon père redevenait, alors, un vrai petit enfant ; c'était toujours lui qui nous procurait le sapin, très haut. Aidé de ses enfants, surtout de moi qui étais la plus jeune, dans un bel enthousiasme, il enroulait les guirlandes, accrochait les boules de couleur et fixait les bougies, de vraies bougies, pas comme celles d'aujourd'hui.

Puis, nous faisons soigneusement la crèche, au pied du sapin : tous les personnages prenaient place dans un ordre bien établi ; les animaux- les moutons, l'âne et le bœuf- côtoyaient qui le berger, qui l'enfant Jésus réchauffé par leur haleine bienfaisante.

Chez nous, c'était toujours le 24 décembre, tard en soirée, que nous nous offrions les cadeaux. Quelle ne fut pas ma surprise, ce soir-là, après avoir déchiré le papier coloré, de découvrir un amour de service à café ; tout comme celui de Maman, il y avait, là, une cafetière, quatre petites tasses et leurs soucoupes, quatre minuscules petites cuillères ; le tout était à la taille de mes mains d'enfant ; c'était un modèle réduit de service à café, rose, en plastique pour ne pas me blesser. J'étais aux anges ! E.L.

Agenda : opérations paquets les 7 et 15 décembre (voir ci-avant).